

## L'aide à l'achat d'un vélo



Assérac  
Batz-sur-Mer  
Camoël  
Férel  
Guérande  
Herblignac  
La Baule-Escoublac  
La Turballe  
Le Croisic  
Le Poulguen  
Mesquer  
Pénestin  
Piriac-sur-Mer  
Saint-Lyphard  
Saint-Molf

**Tous à vélo dans l'agglo !**

**C'EST PARTI JUSQU'À 300€ D'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO !**

**OFFRE RÉSERVÉE AUX RÉSIDENTS des 15 communes de l'agglomération**

Projet de territoire 2030

Vous résidez dans l'une des 15 communes de l'Agglo ?

ALORS CETTE OFFRE **BONUS VÉLO** EST FAITE **POUR VOUS !**

*Conditions d'obtention :*

- ▶ Habiter sur l'une des 15 communes du territoire.
- ▶ Les vélos doivent être conformes aux normes en vigueur décrites dans le règlement.
- ▶ L'acquisition doit être effectuée auprès de l'un des vendeurs de cycles partenaires de l'opération.
- ▶ Vous vous engagez à ne pas vendre le vélo subventionné pendant les 3 années qui suivent l'achat.

Pour faire une demande d'aide vous pouvez :

- ▶ Compléter ce formulaire en ligne [Bonus Vélo Cap Atlantique](#) (veuillez à d'abord prendre connaissance des documents ci-dessous : Règlement et Charte d'engagement)
- ▶ Ou compléter le formulaire papier et le renvoyer à [bonusvelo@cap-atlantique.fr](mailto:bonusvelo@cap-atlantique.fr) ou par courrier à Cap Atlantique - 3 avenue des Noëles - 44500 La Baule.



**Communauté d'agglomération de la Presqu'île de  
Guérande - Atlantique**

3 Avenue des Noëles  
44503 La Baule-Escoublac Cedex

**☎ 02 51 75 06 80**